MANIFESTE

POUR UNE MOBILITÉ RESPONSABLE DANS LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

BAM
AGITATEUR DE MOBILITÉ

MANIFESTE

POUR UNE MOBILITÉ RESPONSABLE DANS LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

BAM
AGITATEUR DE MOBILITÉ

SOMMAIRE

06 La région Nouvelle-Aquitaine : terre d'une mobilité plurielle

11 La Mobilité Responsable : un espace

12 Critères de la Mobilité Responsable

14 Principes clés de la Mobilité Responsable

20 Notion de responsabilité partagée

22 Axes clés du développement de la Mobilité Responsable

24 Bam qui sommes-nous ?

MANIFESTE

POUR UNE MOBILITÉ RESPONSABLE DANS LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Ce manifeste est une déclaration de principe et un appel à la coopération pour pouvoir répondre de manière ambitieuse à l'ampleur des multiples défis que représente la mobilité dans notre région. Cette initiative est le résultat d'un processus de collaboration entre acteurs, en partant de l'identification des problématiques et besoins, des constats ou des opportunités futures qui se présentent, jusqu'à la définition d'un cadre commun et terminologique. Ce manifeste vise également à créer un espace commun, diversifié et dynamique. Un espace de coopération qui soit un propulseur d'initiatives, de synergies et porteur de valeurs.

Nous comprenons la Mobilité Responsable comme cet espace large, consensuel et intégrateur, où différentes approches de la mobilité (que ce soit la mobilité inclusive et solidaire, la mobilité partagée, la mobilité active et la mobilité douce, la logistique urbaine durable, la micro-mobilité, la mobilité bas carbone, ou d'autres approches et initiatives), ainsi que les acteurs et actrices clés, publics et privés et les parties prenantes impliquées dans la mobilité de la région Nouvelle-Aquitaine, se retrouvent, nouent des liens, développent des mécanismes de coopération, construisent des stratégies conjointes et des collaborations, génèrent de l'innovation, renforcent l'entrepreneuriat, créent des alliances et travaillent avec un objectif commun : répondre aux enjeux de mobilité dans la région Nouvelle-Aquitaine en proposant des solutions concrètes, efficaces et adaptées avec une démarche sociale, environnementale et économique, inclusive et à impact positif.

La notion de Mobilité Responsable implique d'être conscient que chaque déplacement que nous faisons a un impact. Le qualificatif de « responsable » nous pousse vers une action de déplacement de manière réfléchie en lien avec notre environnement tant au niveau écologique qu'au niveau social et économique.

LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE TERRE D'UNE MOBILITÉ PLURIELLE

La mobilité est l'un des grands défis auquel notre société est confrontée y compris dans la région Nouvelle-Aquitaine.

Les enjeux et les différents constats autour de la mobilité tant dans les villes que dans les zones périurbaines et rurales sont connus de toutes et tous depuis maintenant plusieurs décennies. Nous pourrions même nous aventurer à dire qu'il existe un certain consensus sur la nécessité impérieuse de réduire la dépendance à l'égard de la voiture individuelle en raison de ses conséquences négatives sur notre société.

Indépendamment de ces défis sociétaux, la singularité de la région Nouvelle-Aquitaine - étant la plus grande région de France - induit la prise en compte de certaines de ses particularités et besoins. Ses 12 départements sont composés d'une combinaison de territoires urbains hyper-connectés, de métropoles, de zones périurbaines et de territoires ruraux. Par exemple, des zones portant une offre de mobilité large et variée cohabitent avec des territoires mal desservis ou trop dépendants de la voiture individuelle. À l'image des bassins d'emploi localisés majoritairement dans les zones urbaines impliquant des déplacements pendulaires, et également, un secteur touristique fort avec une activité qui attire un grand flux de déplacements saisonniers. Aussi, n'oublions pas que la Nouvelle-Aquitaine est la plus grande région agricole et forestière de France. Par ailleurs, elle fait partie de l'un des axes structurants de connexion avec le sud de l'Europe avec ce que cela implique et génère en termes de transport de marchandises et de déplacements de personnes. Ce ne sont là que quelques-uns des exemples les plus généraux de la spécificité de la région qui montrent sa variété, ses traits distinctifs et ses effets sur la mobilité.

Avec près de ***6 millions*** d'habitants, les défis en termes de mobilité dans la région sont immenses. Si nous nous lançons dans un exercice proche de la caricature, nous pourrions presque dire que, si nous sommes 6 millions d'habitants, il y a 6 millions de besoins de mobilité différents dans la région. Et nous ne sommes peut-être pas si loin de la réalité.

Ainsi, chercher un modèle unique applicable à l'ensemble de la région, revient à fermer les yeux devant une réalité plurielle. Au contraire, un grand panel de solutions est nécessaire. Celles-ci doivent tenir compte et s'adapter aux besoins de l'usager, mais aussi à la réalité sociale et économique du territoire et des usagers, puis à son impact environnemental. Un équilibre entre ces facteurs s'impose pour pouvoir répondre véritablement aux défis que nous devons relever.

Ces besoins multiples et cette diversité de territoires nous obligent à avoir une vision large et ambitieuse pour pouvoir affronter ces défis à partir d'une vision responsable de la mobilité. N'oublions pas que la mobilité peut être un vecteur de changement, de transition, d'intégration, d'innovation, mais également un vecteur potentiel de fracture sociale et d'inégalités. Si nous ne parvenons pas à acquérir cette vision large et ambitieuse, ce travail de coopération, de dialogue et de collaboration entre acteurs et actrices, nous courrons le risque d'accroître un fossé et de ne générer que des réponses partielles, palliatives et/ou isolées.

L'espace que la Mobilité Responsable souhaite articuler vise à rendre possible cette coopération entre les divers acteurs et actrices et cherche également à générer des synergies constructives, de la connaissance et à ouvrir la voie à un changement de paradigme de la mobilité dans la région.

LA MOBILITÉ RESPONSABLE : UN ESPACE

Nous concevons cet espace comme un lieu de rencontres, parce que c'est ainsi que nous comprenons l'essence de la Mobilité Responsable. Un espace comme cadre commun, un espace pour faciliter le dialogue entre les différentes approches de la mobilité, les acteurs et les actrices clés, publics - privés, et le reste des parties prenantes de la mobilité. Un espace ouvert, avec une géométrie variable qui accueille non seulement les protagonistes de la mobilité mais aussi les référents sociaux ou institutionnels qui portent des projets ou des initiatives de mobilité sans que ce soit leur activité principale. Une géométrie variable permettant le dynamisme et l'adaptabilité, la coopération ponctuelle ou fréquente avec d'autres secteurs complémentaires comme l'économie sociale et solidaire, le secteur de la culture, les universités ou les secteurs technologiques et industriels. Un espace permettant la réflexion collective pour aborder des thèmes tels que la remise en question de l'usage, l'intérêt collectif, la mobilité comme bien commun, etc.

Un espace sûrement plein de contradictions, voire de barrières qui sembleront parfois insurmontables. Un espace où les différents points de vue, les différentes approches et stratégies, ainsi que les multiples particularités et nuances, soient une force d'impulsion, de dynamisme et d'innovation à travers la coopération. Un espace de partage qui nous montre que les points qui nous rassemblent sont bien plus grands que ceux qui présentent des différences et des nuances.

Ici, il ne s'agit donc pas de remplacer l'existant, de mettre de côté l'identité et le travail réalisé par les uns et les autres dans leur approche de la mobilité. **La Mobilité Responsable a besoin de la convergence entre les différentes approches et actions.** Un espace de coopération, une vision et un cadre communs à partir des différentes positions. **Accompagner ce qui existe, expérimenter, créer des liens, collaborer, pour être suffisamment ambitieux pour se savoir capables d'avancer vers des modèles de mobilité en adéquation avec les défis de la société et de la région.**

CRITÈRES DE LA MOBILITÉ RESPONSABLE

Nous partons du principe que ce n'est pas le mode de déplacement qui apporte les caractéristiques d'une mobilité dite responsable, mais bien l'usage que nous faisons du mode de déplacement et l'action de se déplacer ou non, qui apportent ces caractéristiques.

De même, comme nous l'avons indiqué précédemment, il est important d'intégrer que **la notion de responsabilité implique d'être conscient que chaque déplacement que nous faisons a un impact.** Le qualificatif de « responsable » nous pousse vers une action de déplacement de manière réfléchie, adéquate avec son environnement tant au niveau écologique qu'au niveau social et économique.

Donc, nous pouvons qualifier une mobilité de « responsable » lorsque l'action de se déplacer est compatible avec l'impact écologique qu'elle génère, avec son impact sur le cadre de vie et sur la santé. Et également, **lorsqu'elle tient compte de la réalité économique et sociale du territoire tout en étant respectueuse de son écosystème social et humain.**

Une mobilité responsable contribue à un changement de la société :

- en apaisant et en respectant le cadre de vie, des territoires et de leurs habitants ;
- en minimisant la consommation d'espace et de ressources, en s'intégrant au milieu et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que la pollution sonore et les déchets ;
- en trouvant un équilibre entre une dimension sociale et solidaire et les enjeux écologiques ;
- en se dotant d'une dimension économique en cohérence avec les valeurs de respect des individus et des territoires ;
- en favorisant l'équité intergénérationnelle et physique et en intégrant une perspective de genre.

PRINCIPES LA MOBILITÉ RESPONSABLE

- ***Aller vers un usager multimodal :***

Nous pourrions définir l'usager multimodal comme celui qui est en mesure de choisir un mode de déplacement ou un autre, selon l'activité qu'il s'apprête à effectuer. Ce choix est un choix réfléchi en tenant compte des caractéristiques et des besoins de ce déplacement. L'objectif à atteindre est que, dans ce processus de choix du mode de déplacement, la notion de responsabilité entre en jeu et que **l'utilisateur tient compte de l'impact du déplacement qu'il va effectuer.**

La rupture avec les habitudes ainsi que le changement de comportement sont des obstacles complexes et difficiles à franchir, mais en même temps, ils doivent être des objectifs clés. Le plus souvent, le choix de notre mode de déplacement se fait automatiquement, sans réfléchir à la possibilité d'effectuer le même déplacement mais avec un autre mode à impact réduit.

Pour nous rapprocher de l'usager multimodal, il faut que celui-ci dispose d'une large gamme de modes de déplacement lui permettant d'arbitrer selon ses besoins. Cette offre doit être existante, mais également connue et accessible. Nous devons accorder une grande attention à **l'accessibilité de l'offre**, tant en termes de prix que de perspectives de genre ou d'équité générationnelle et sociale.

Enfin, il ne faut pas confondre intermodalité et multimodalité. L'intermodalité fait référence à la combinaison de plusieurs modes de déplacement pour effectuer un seul trajet.

- ***Concevoir l'intermodalité pour faciliter la multimodalité :***

Pour générer un usager multimodal il faut aussi faciliter et prendre en compte l'intermodalité des solutions afin qu'il puisse combiner les différents modes choisis. Ainsi, si les pôles multimodaux (aires de covoiturage, gares, parkings, etc.) doivent être pensés et réfléchis pour permettre des utilisations simplifiées, attractives et multiples, les modes de transports en eux-mêmes doivent aussi anticiper et permettre ces combinaisons.

- ***La remise en question de l'usage :***

Comme nous l'avons déjà évoqué, l'un des principes fondamentaux de la Mobilité Responsable repose sur le fait que ce n'est pas le mode de déplacement qui apporte les caractéristiques d'une mobilité dite responsable ; c'est l'action de se déplacer ou non, en elle-même, et l'usage que nous faisons du mode de déplacement, qui apportent ces caractéristiques. **La démobilité aussi devient une option.**

- ***La mobilité comme conséquence :***

Postulat de base pour comprendre l'essence et la nature particulière de la mobilité. La mobilité n'est pas un facteur en soi, la mobilité est un besoin en conséquence d'autres facteurs structurants de notre société. Les enjeux de mobilité sont engendrés par les politiques d'aménagement urbain, les politiques des territoires, l'étalement urbain, le développement économique, les politiques d'emploi, le prix du logement ou l'emplacement des générateurs de flux de déplacements, comme ceux des entreprises ou des centres commerciaux, par exemple.

Traiter la mobilité de manière isolée, sans tenir compte des facteurs qui la génèrent, empêchera, dans la grande majorité des cas, d'élaborer une réponse adéquate et nous réduira à des solutions partielles et limitées dans le temps.

- ***La marche comme premier mode de déplacement :***

Habituellement négligée dans les politiques de mobilité, trop souvent limitée aux centres urbains, la marche est le mode de déplacement le plus quotidiennement utilisé. Et ce, malgré toutes les contraintes, barrières physiques, manque d'infrastructures, pollution absorbée, stress généré par d'autres modes de transport, que nous rencontrons lorsque nous nous déplaçons à pied.

Comme nous l'avons dit, la marche est souvent éloignée des politiques de mobilité. En l'isolant et en l'empêchant nous accentuons le risque d'exclusion sociale et d'isolement pour une partie de la société. Ces réflexions impliquent également de questionner le recours à l'utilisation d'autres moyens de transport, pour des trajets que nous pourrions faire à pied facilement.

- ***Au-delà du déplacement de personnes :***

La notion de responsabilité ne s'applique pas seulement au déplacement de personnes. Nous devons accorder une attention particulière au **transport de marchandises, à la logistique urbaine et à la mobilité des services.** De nombreux progrès ont été réalisés dans ces domaines, mais il reste encore beaucoup à faire. Le développement du e-commerce, la livraison de nourriture à domicile ou des pratiques comme les « drive » jouissent d'un développement fulgurant, et ont cherché à faciliter l'action des consommateurs. Mais n'oublions pas les conséquences que ces flux de déplacement génèrent et l'impact environnemental et social de certaines pratiques et modèles économiques. Le consommateur doit aussi avoir une réflexion sur sa responsabilité dans l'action de déplacement qu'il génère, sur l'usage et l'impact induit par ces pratiques, car son choix d'engager ce service est fondamental.

- ***Réduire les émissions de CO2, mais pas seulement :***

L'objectif ne peut pas être uniquement de faire un effort important pour réduire les émissions de CO2 générées par la mobilité. Si cet effort implique de mettre de côté les inégalités sociales, ou pire, de les accroître, cela peut engendrer des situations complexes. Les améliorations technologiques et certaines innovations visant à réduire l'empreinte carbone des déplacements, notamment urbains, sont une bonne nouvelle, mais elles ont aussi un coût non abordable pour toutes et tous. **D'autres indicateurs doivent également être pris en compte comme la réduction de l'espace public consacré à la voiture ou d'autres émissions polluantes comme les particules fines ou la pollution sonore.**

Des politiques et des programmes tels que la création de zones à faibles émissions dans les agglomérations de plus de 150.000 habitants, constituent une grande avancée, mais doivent se faire dans une logique sociale, au risque de réduire les émissions de CO2 au coût d'une fracture sociale.

NOTION DE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Dans plusieurs endroits de ce manifeste, nous avons insisté sur le fait que la notion de mobilité responsable implique d'assumer que **tout déplacement a un impact et que l'action de déplacement doit se faire de manière réfléchie en tenant compte des facteurs environnementaux, sociaux et économiques.** Nous le réaffirmons et nous ajoutons un point que nous considérons essentiel : cette responsabilité sur une action de déplacement doit être partagée.

Pour un même déplacement, plusieurs parties prenantes ont participé, à un moment ou à un autre, à son processus de réalisation ou de développement. Il y a donc plusieurs champs d'intervention qui peuvent nous conduire à un déplacement responsable.

Alors, partagé par qui ? Partagé par l'usager, sur lequel repose le choix de se déplacer ou non, l'arbitrage entre un mode ou un autre de déplacement pour le faire, l'usage donné à ce mode, comme sa prédisposition, si nécessaire, au changement de comportement. **Partagé par les acteurs ou les actrices de la mobilité**, en intervenant dans le processus depuis la conception, la proposition et la gestion d'une solution de mobilité et, selon le cas, accompagner l'utilisateur dans le changement de comportement ou la valorisation de son action. Également **partagé par différentes collectivités** chargées de la planification des stratégies de mobilité, des politiques de territoires ou d'autres politiques en plus de la gestion et de l'entretien des infrastructures. Et enfin, **partagé par les générateurs de flux** de déplacements (entreprises, centres commerciaux, festivals culturels, événements sportifs, etc.) qui, en raison de leur emplacement, de l'idiosyncrasie de leur activité, de la gestion des entrées et sorties de marchandises, des déplacements de leurs salariés et de leurs clients, entre autres facteurs, jouent un rôle fondamental dans chacune des actions de mobilité.

La notion de responsabilité partagée rend évidente la nécessité d'une coopération entre les parties prenantes. La coopération comme mécanisme d'innovation et d'expérimentation. La Mobilité Responsable comme cadre commun, comme espace de rencontre.

AXES CLÉS DU DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ RESPONSABLE

Durant le processus d'élaboration de ce manifeste, nous avons identifié plusieurs axes pour le développement d'une Mobilité Responsable dans la région Nouvelle-Aquitaine. Nous nous sommes concentrés sur cinq domaines clés de développement à court/moyen terme qui seraient essentiels pour faire face aux enjeux de mobilité de la région.

1. Structurer et créer un écosystème de la Mobilité Responsable dans la région Nouvelle-Aquitaine : un changement d'échelle nécessaire vers une filière d'excellence.

2. Créer les bases et les mécanismes d'une coopération d'acteurs et d'actrices de la Mobilité Responsable.

3. Propulser, consolider et valoriser les actions, programmes et initiatives des acteurs de la filière.

4. Évaluer les impacts de la filière sur le territoire.

5. Faire naître et diffuser une culture de la Mobilité Responsable.

QUI SOMMES NOUS?

Le projet BAM est né en 2019 en partant du constat que nos déplacements impactent considérablement l'environnement, le climat, la qualité de vie de nos territoires et de nos sociétés, mais que nous pouvons et devons nous mobiliser pour trouver des solutions, enrayer leurs effets et leurs coûts.

Notre vision : réinventer la mobilité de notre société pour rendre nos territoires plus respirables, plus humains et plus attractifs.

Notre objectif : L'association rassemble des actrices et acteurs de la mobilité en région Nouvelle-Aquitaine, pour coopérer et développer collectivement des solutions de déplacement responsables et alternatives à l'usage de la voiture individuelle.

Nos actions:

> Conseiller et accompagner les collectivités et les entreprises

> Fédérer et animer un réseau d'acteurs de la Mobilité Responsable

> Communiquer et développer la culture de la Mobilité Responsable

> Animer un lieu totem de la Mobilité Responsable dans la Métropole de Bordeaux

BAM
AGITATEUR DE MOBILITÉ

Le manifeste :

Nous remercions notre écosystème et nos partenaires d'avoir participé activement à l'élaboration de ce manifeste, en répondant à notre questionnaire lancé fin 2021.
Une quarantaine de répondants (dirigeant.e.s d'entreprises, technicien.ne.s de collectivités, citoyen.ne.s) a partagé ses réflexions et ses analyses, afin de faire naître ce consensus autour d'une terminologie et des caractéristiques de la mobilité que nous décrivons dans le présent document.
Il est le squelette de nos actions et de nos orientations, la manière dont nous imaginons la mobilité d'aujourd'hui.

BAM – Agitateur de mobilité
Bordeaux – Nouvelle-Aquitaine
contact@bam-mobilite.org
07-78-88-09-96

Retrouvez nos actions sur : *www.bam-mobilite.org*

AGITATEUR DE MOBILITÉ

BAM

AGITATEUR
DE MOBILITÉ